

AVIS DE CONCOURS



Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille et Vilaine ouvrent, pour les collectivités et les établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, au titre de l'année 2020, le

CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Catégorie C - Femme / Homme

Les ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'Espace économique européen autres que la France ont accès au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (conformément aux dispositions du décret n° 2010.311 du 22 mars 2010).

- Nombre de postes : 259 postes, répartis de la manière suivante :

Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22)	Centre de Gestion du Finistère (CDG 29)	Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (CDG 35)
<p>Spécialité « Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers » :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Option « peintre, poseur de revêtement muraux » (3 postes) . Option « poseur de revêtement de sol, carreleur » (2 postes) . Option « installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier, plombier canalisateur) » (3 postes) . Option « maçon, ouvrier du béton » (5 postes) . Option « couvreur-zingueur » (4 postes) . Option « Ouvrier en VRD » (5 postes) . Option « paveur » (2 postes) . Option « agent d'exploitation de la voirie publique » (20 postes) . Option « maintenance des bâtiments (agent polyvalent) » (25 postes) . Option « dessinateur » (3 postes) <p>Spécialité « Espaces naturels, espaces verts » :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Option « employé polyvalent des espaces verts et naturels » (60 postes) . Option « bûcheron, élagueur » (4 postes) 	<p>Spécialité « Mécanique, électromécanique » :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Option « Electrotechnicien, électromécanicien » (15 postes) . Option « Mécanicien hydraulique » (2 postes) . Option « Installation et maintenance des équipements électriques » (3 postes) <p>Spécialité « Conduite de véhicules » :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Option « Conduite de véhicules poids lourds » (10 postes) . Option « Conduite d'engins de travaux publics » (2 postes) . Option « Mécanicien des véhicules à moteur Diesel » (5 postes) 	<p>Spécialité « Environnement, hygiène » :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Option « Propreté urbaine, collecte des déchets » (10 postes) . Option « Hygiène et entretien des locaux et espaces publics » (50 postes) <p>Spécialité « Restauration » :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Option « Cuisinier » (6 postes) . Option « Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire) » (20 postes)

- Épreuves écrites d'admissibilité : **jeudi 16 janvier 2020** dans les Côtes d'Armor, le Finistère et l'Ille et Vilaine selon la spécialité choisie.

Conditions d'inscription au concours externe	Période d'inscription
<p>Concours ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau 3 (anciennement V) de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles (CAP, BEP ...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenus dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.</p> <p>Des dérogations aux conditions de diplôme sont possibles : consulter le site internet du Centre de gestion organisateur ou le dossier d'inscription.</p>	<p>La période de retrait des dossiers d'inscription ou de pré-inscription en ligne est fixée du 10 septembre au 2 octobre 2019 inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en priorité, par pré-inscription, selon les spécialités, sur le site internet du Centre de Gestion organisateur, minuit dernier délai (heure métropolitaine) ; <p>Attention : la pré-inscription effectuée par un candidat sur le site internet ne sera validée qu'à réception au CDG organisateur, du dossier imprimé par le candidat ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre exceptionnel par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : adresser au CDG organisateur une demande écrite individuelle, accompagnée d'une enveloppe (32X23) libellée aux nom et adresse du demandeur. <p>La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 10 octobre 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - par voie postale au Centre de Gestion organisateur, le cachet de la poste faisant foi ; - à l'accueil du Centre de Gestion organisateur, 17 h 00 dernier délai.

L'inscription devra être effectuée, selon les spécialités, sur le dossier téléchargé sur les sites internet : www.cdg22.fr, www.cdg29.bzh, www.cdg35.fr ou délivré par le Centre de Gestion 22, 29 ou 35. Tout dossier posté ou déposé, même dans les délais, insuffisamment affranchi, faxé ou transmis par messagerie électronique, photocopié ou recopié sera refusé. Tout incident dans la transmission de la demande du dossier et/ou du dossier d'inscription, quelle qu'en soit la cause (perte, retard, grève...) engagera la responsabilité de l'émetteur et entraînera un refus d'admission à concourir.

Centre de Gestion des Côtes d'Armor
Eleusis 2 - 1 rue Pierre et Marie Curie - BP 417
22194 PLERIN CEDEX
www.cdg22.fr

Centre de Gestion du Finistère
7 boulevard du Finistère
29000 QUIMPER
www.cdg29.bzh

Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX
www.cdg35.fr